

Changer ses pneus, sans négliger l'environnement



RICHARD Jr LUEMBA
Compo-Haut-Richelieu
Collaboration spéciale

Alors que la neige commence à fondre sur les routes du Québec et que la douce température du printemps cogne subitement à nos portes, l'heure est maintenant venue de changer nos pneus afin de profiter du paysage printanier. Nouvelle saison, nouveaux pneus. Mais au-delà de l'aspect sécuritaire, le choix de pneus et l'entretien qu'on leur porte peuvent aussi avoir un impact environnemental notable.

Avant même de songer à remplacer ses pneus, il est recommandé d'en vérifier l'état. Si ceux-ci sont encore en bon état, ils peuvent très bien servir pour une saison supplémentaire. Dans le cas contraire, une option gagne à être mieux connue : les pneus remoulés. Ces derniers, issus du réemploi, consistent à conserver la carcasse du pneu tout en y appliquant une nouvelle bande de roulement. Ils offrent des performances et une sécurité comparable à celles des pneus neufs, tout en réduisant la quantité de matières premières utilisées.

Par ailleurs, quelques gestes simples permettent de prolonger considérablement la durée de vie des pneus. La permutation, par exemple, consiste à alterner la position des pneus entre l'avant et l'arrière du véhicule. Cette pratique favorise une usure plus uniforme de la bande de roulement, améliore l'adhérence et contribue à allonger leur durée d'utilisation. Il s'agit d'une intervention facile à demander lors d'un rendez-vous chez le garagiste.



Lorsqu'ils arrivent en fin de vie, il est essentiel de disposer adéquatement des pneus.

La pression des pneus joue également un rôle crucial. Une vérification régulière, particulièrement lors de variations importantes de température, permet d'éviter qu'ils soient trop ou insuffisamment gonflés. Maintenir la pression recommandée par le fabricant contribue non seulement à prolonger la durée de vie des pneus, mais aussi à réduire la consommation de carburant.

UNE FIN DE VIE BIEN ENCADRÉE

Enfin, lorsque les pneus arrivent en fin de vie, il est essentiel d'en disposer adéquatement. Ils doivent être rapportés chez un garagiste, un détaillant, un concessionnaire ou dans les écocentres de Compo-Haut-Richelieu. Il est strictement interdit de les déposer dans le bac de récupération ou de déchets ou encore de les laisser en bordure de rue. À noter également que les pneus avec jantes ne sont pas acceptés dans les écocentres.

Une fois récupérés, les pneus hors d'usage sont pris en charge par des transporteurs accrédités qui les acheminent vers des installations spécialisées. Ils peuvent alors être remoulés ou recyclés pour être transformés en une multitude de produits, allant des surfaces sportives aux matériaux de construction. Une seconde vie qui permet de limiter les déchets tout en valorisant une ressource déjà existante.

Vous avez des suggestions de sujets pour cette chronique? Écrivez-nous à communications@compo.qc.ca.